



Conseil économique et social

Distr. générale
17 mars 2022
Français
Original : anglais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières

Quarante-troisième session

Genève, 1^{er}-3 juin 2022

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

Orientations concernant les domaines d'activité

Domaine d'activité 1 : Données, suivi, établissement de rapports et évaluation

Note du secrétariat

Résumé

Conformément à son mandat, le Groupe de travail conjoint de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières (Groupe de travail conjoint) devrait fournir des orientations sur le domaine d'activité 1 : Données, suivi, établissement de rapports et évaluation. On trouvera dans le présent document des informations sur les activités menées dans ce domaine d'activité, disponibles depuis la dernière session tenue par le Groupe de travail conjoint en mars 2021, ainsi que des informations sur les projets prévus pour 2022. Le document attire l'attention du Groupe de travail conjoint sur toute question pour laquelle des orientations sont nécessaires.

Pour 2023, la série initiale d'activités du domaine de travail 1 figurera dans le document ECE/TIM/EFC/WP.2/2022/Inf.4 et sera examinée au titre du point 6 de l'ordre du jour.

La présente note est soumise conformément au document ECE/TIM/2021/2-FO:EFC/2021/2, annexe II, section III.



I. Ressources forestières

A. Collecte de données et suivi

1. Évaluation des ressources forestières mondiales / questionnaire collaboratif sur les ressources forestières

1. La fin, en juillet 2020, du cycle 2020 d'évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) a marqué le début des travaux préparatoires du cycle 2025. Dans le cadre de ce processus, la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois (Section conjointe) coopère avec le secrétariat chargé de l'évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) de la FAO (secrétariat FRA de la FAO). En plus de l'analyse et de l'examen généraux entrepris principalement par l'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts, la Section conjointe a lancé un projet visant à améliorer la cohérence des rapports sur les dommages et perturbations causés aux forêts. En outre, la Section conjointe a aidé le secrétariat FRA de la FAO à mettre au point le formulaire de présentation des rapports sur les forêts primaires.

2. La Section conjointe continuera de coopérer avec le secrétariat susmentionné en apportant son soutien à la préparation du cycle 2025 d'évaluation des ressources forestières mondiales. Ce travail comprendra une contribution de fond à l'élaboration de formulaires et d'outils d'établissement de rapports, ainsi qu'une contribution au processus préparatoire, notamment à la Consultation d'experts de la FAO sur l'évaluation des ressources forestières mondiales, prévue pour juin 2022, et au Groupe consultatif chargé de l'évaluation en 2025. L'Équipe CEE/FAO de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts jouera un rôle important dans ce processus.

2. Rapports conjoints Forest Europe/CEE/FAO sur la gestion durable des forêts dans la région paneuropéenne

3. La fin du cycle 2020 de collecte à l'échelle paneuropéenne de données sur les indicateurs quantitatifs, réalisé conjointement par le secrétariat FRA de la FAO, le Groupe de liaison de Forest Europe à Bratislava et la Section conjointe, a également marqué le lancement du cycle 2025 de collecte de données.

4. Lors de sa session conjointe (Rome, Italie, et session en ligne, 22-25 novembre 2021), le Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et la Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO ont demandé à la FAO et à la CEE de continuer à travailler avec Forest Europe à la collecte conjointe de données 2025 sur les forêts et la gestion forestière dans la région paneuropéenne.

5. La Section conjointe, le secrétariat FRA de la FAO et le Groupe de liaison de Forest Europe à Bonn ont lancé le processus de préparation du nouveau cycle. Comme précédemment, la collecte de données forestières dans la région paneuropéenne sera réalisée en étroite coordination avec l'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO. Outre la participation des mêmes experts et examinateurs nationaux pour les deux processus, les données seront recueillies en ligne au moyen de formulaires de présentation des rapports compatibles.

B. Évaluation et présentation de rapports

1. Évaluation des dommages et des perturbations causés aux forêts

6. La Section conjointe a poursuivi ses travaux sur le projet d'évaluation des dommages et des perturbations causés aux forêts dans la région de la CEE. L'équipe d'auteurs a réalisé une enquête pour analyser les besoins nationaux et internationaux actuels en matière de rapports, ainsi que la capacité de causer des dommages et des perturbations aux forêts dans la région. Les résultats de l'enquête ont été analysés et évalués par les auteurs et la Section conjointe. Les chapitres issus des contributions sont terminés et les recommandations finales visant à améliorer les rapports internationaux et nationaux sur les dommages et les perturbations causés aux forêts sont en cours d'élaboration.

7. La publication du rapport principal est prévue pour l'automne 2022. Le rapport traite des fondements conceptuels et des approches méthodologiques et donne une analyse de l'exhaustivité des rapports actuels quant aux dommages et aux perturbations causés aux forêts dans la région de la CEE. D'autres chapitres traitent des tendances en matière de dommages et de perturbations causés aux forêts, ainsi que des méthodes de suivi innovantes pour la collecte de données.

8. La réunion finale est prévue pour septembre 2022, à Vienne (Autriche). Elle comprendra des tables rondes, des interventions d'orateurs principaux, des exposés et un déplacement thématique sur le terrain. Les séances thématiques proposées mettent en avant les résultats des projets, les travaux réalisés à l'échelle nationale et internationale, ainsi que les conclusions destinées aux futurs systèmes d'établissement de rapports sur les dommages et les perturbations causés aux forêts.

9. La Section conjointe et l'équipe d'auteurs souhaitent obtenir des conseils et un retour d'information du Groupe de travail conjoint de l'évaluation nationale et internationale des dommages et des perturbations causés aux forêts. Un document d'information (ECE/TIM/EFC/WP.2/2022/Inf.4) contenant des informations détaillées et des questions devant servir de fil directeur sera distribué avant la réunion. Un débat spécial mené au cours de la séance du Groupe de travail conjoint vise à sensibiliser les parties prenantes, les fournisseurs et les utilisateurs de données, y compris les décideurs politiques et autres, à la nature complexe des dommages et des perturbations causés aux forêts. Cela servira de base à d'éventuels travaux sur un système d'évaluation connexe.

10. La Section conjointe tient à exprimer sa gratitude aux Gouvernements de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, des États-Unis d'Amérique et de la Finlande pour leur soutien financier et en nature au projet.

2. Plateformes de données et de connaissances

11. Seule ou en coopération avec des organisations et processus partenaires, la Section conjointe collecte des données couvrant presque tous les aspects de l'état des forêts, de leur gestion et de leur utilisation, ainsi que des informations sur les produits et services forestiers de la région. Ces données sont publiques mais difficiles à consulter par des personnes extérieures car elles ne sont pas facilement accessibles et sont souvent stockées dans des endroits distincts. Par conséquent, la Section conjointe a continué de travailler au développement d'outils visant à améliorer la disponibilité et l'utilisation des données, en particulier pour le public externe.

12. Le cycle 2020 d'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO étant terminé, les données collectées ont été mises à disposition via la plateforme de la FAO consacrée à cette question et développée avec le soutien de la Section conjointe. Pour rendre ces données plus faciles à utiliser, il a été ajouté à la plateforme une nouvelle fonctionnalité qui permet d'accéder à différents groupements géographiques ou organisationnels de pays. Les données sont disponibles sur le site <https://fra-data.fao.org/UNECE/fra2020/home/>

13. Avec le soutien du Groupe de liaison d'Europe Forest à Bratislava, la Section conjointe et le secrétariat FRA de la FAO ont achevé avec succès les travaux relatifs à la plateforme de données sur les forêts dans la région paneuropéenne. Toutes les données sur les indicateurs quantitatifs recueillies dans le cadre du processus paneuropéen 2020 sont disponibles en ligne¹, dans un format similaire à celui de la plateforme de données consacrée à l'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO. Le format appliqué devrait renforcer la facilité d'utilisation et la visibilité de ces informations au-delà de la région paneuropéenne.

14. « INForest », la plateforme de données et de connaissances en ligne sur les forêts de la région de la CEE (<https://forest-data.unece.org>), donne les informations les plus récentes sur les ressources forestières, leurs modifications et leur utilisation au cours des dernières décennies. Les informations comprennent tous les indicateurs des objectifs de développement durable (ODD) liés aux forêts, certains indicateurs d'un ensemble mondial d'indicateurs

¹ <https://www.fao.org/forest-resources-assessment/partnerships/pan-european-partnership/fr/>.

forestiers de base et certaines variables clés liées à la production, au commerce et à la consommation de produits forestiers. Les données sont présentées de manière innovante, donnant aux utilisateurs la possibilité de définir le champ de recherche, le format et la couverture géographique des données sélectionnées.

15. La plateforme INForest a été développée par la Section conjointe et des experts externes, avec le soutien de l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et de l'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts. Elle contient les chiffres les plus récents pour 2020 et elle est actuellement disponible en allemand, en anglais, en français, en polonais, en russe et en tchèque. Toutes les versions en langues autres que l'anglais ont été fournies sous forme de contributions en nature par des organisations nationales ou des experts individuels.

16. La base de données statistiques de la CEE permet de partager des informations sur le secteur forestier avec les professionnels de la forêt ainsi qu'avec des experts d'autres secteurs et le grand public. Depuis 2009, la Section conjointe a continuellement mis à jour cette base de données², qui a été téléchargée des centaines de milliers de fois depuis lors. Le module 2022 sur la foresterie (en anglais et en russe) comprend des données sur les indicateurs clés relatifs aux forêts, à la gestion forestière, aux produits forestiers et à la propriété forestière pour toute la région de la CEE.

17. La Section conjointe tient à remercier le secrétariat FRA de la FAO et les Groupes de liaison de Forest Europe pour leur coopération en matière de suivi des forêts dans la région. Elle exprime sa gratitude aux experts (nationaux et internationaux) qui ont participé au processus et au Gouvernement suisse pour son soutien financier.

C. Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts

18. L'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts a poursuivi ses travaux se rapportant à l'établissement de rapports mondiaux et régionaux sur les forêts et à la gestion durable de celles-ci. La deuxième séance de la quatrième réunion de l'Équipe de spécialistes s'est tenue en ligne le 21 avril 2021 et a permis d'achever les travaux de la première séance qui s'était tenue le 2 décembre 2020. En outre, des réunions de coordination mensuelles ont été organisées régulièrement par le groupe central de l'Équipe, avec la participation des responsables adjoints et des coordonnateurs des groupes opérationnels (sur les dommages causés aux forêts et les banques de données sur les forêts).

19. En 2021, l'Équipe de spécialistes a conclu ses travaux concernant le cycle 2020 d'établissement de rapports mondiaux et paneuropéens sur les forêts et la gestion durable des forêts en organisant un webinaire consacré au suivi de la gestion durable des forêts le 21 avril 2021. En outre, elle a contribué au projet d'évaluation des dommages et des perturbations causés aux forêts dans la région de la CEE.

20. L'Équipe présentera une vue d'ensemble de ses travaux antérieurs dans une note d'information qui sera mise à disposition sur le site Web de la réunion du Groupe de travail conjoint. Son mandat court de 2022 à 2023. Sa prochaine réunion est prévue pour le 28 septembre 2022, à Vienne (Autriche). Au cours de la session du Groupe de travail conjoint, le secrétariat informera ce dernier de la procédure de désignation de ses membres pour la période 2022-2023.

D. Points clés sur les ressources forestières pour les orientations à donner et les débats à mener

21. Le Groupe de travail conjoint est invité à :

- a) Prendre note des procédures de collecte de données pour les rapports mondiaux et régionaux, formuler des observations sur la mise en œuvre du cycle 2020 et faire des recommandations pour les travaux futurs dans ce domaine ;

² <https://w3.unece.org/PXWeb/en>.

b) Prendre note des outils mis au point pour le partage des informations relatives au secteur forestier, tels que la plateforme de données FRA de la FAO, la base de données paneuropéenne conjointe CEE/FAO/Forest Europe, la plateforme de connaissances CEE/FAO INForest et la base de données statistiques de la CEE, et dispenser des conseils sur la suite possible à donner ;

c) Participer activement au débat, apporter sa contribution et faire part de ses commentaires concernant le projet en cours portant sur la notification et l'évaluation des dommages et des perturbations causés aux forêts dans la région de la CEE ;

d) Examiner les travaux de l'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts et formuler des recommandations en la matière.

II. Production, commerce et consommation de produits forestiers

A. Collecte des données

1. Questionnaire commun sur le secteur forestier

22. La collecte annuelle de données au moyen du questionnaire commun sur le secteur forestier s'est poursuivie avec des taux de réponse très satisfaisants en 2021. Le questionnaire commun de 2020 (qui collectait des données pour l'année de référence 2020) a enregistré 45 réponses et 19 mises à jour (contre 47 réponses et 18 mises à jour en 2019). Ces données ont été publiées dans l'annexe statistique accompagnant la Revue annuelle du marché des produits forestiers 2020-2021 et au moyen de la Base de données statistiques fondamentales de l'Organisation (FAOSTAT) (mise à jour en août et décembre 2021). Le tableau 1 de l'annexe du présent document expose les résultats des réponses au questionnaire pour les vingt-cinq dernières années.

23. Le nombre de points de données fournis est resté inchangé. Plusieurs réponses concernant les données commerciales étaient inutilisables, soit parce que le format du questionnaire n'était pas utilisé, soit parce qu'il y avait d'importantes divergences inexplicables avec les données précédentes.

24. La Section conjointe a organisé en ligne une courte séance de questions-réponses sur le questionnaire commun le 20 mai 2021. Cette séance a été bien suivie, avec plus de 40 participants. Elle a mis en lumière plusieurs questions qui n'étaient pas claires pour les correspondants ou le secrétariat. Certaines de ces questions seront abordées dans le questionnaire de cette année. Les taux de réponse exceptionnels de 2019 et 2020 peuvent être attribués en partie à un atelier de renforcement des capacités organisé en février 2021 et à la séance de questions-réponses de mai 2021.

25. Actuellement, le secrétariat utilise les données commerciales des correspondants nationaux et vérifie les divergences constatées par rapport à la base de données commerciales des Nations Unies (COMTRADE) et par rapport aux données de la société Trade Data Monitor. Si les données de ces deux sources sont utilisées, elles sont indiquées comme étant des estimations. Les avantages de cette procédure sont une disponibilité plus rapide des données et un accès direct à l'information sans les changements de données introduits par le traitement dans la base de données COMTRADE.

26. Le traitement du questionnaire commun devrait se poursuivre selon son calendrier annuel malgré les changements de personnel au sein de la Section conjointe (départ à la retraite de l'assistant statistique), la date limite étant fixée à la fin mai 2022. Le Secrétariat conjoint est convenu avec la FAO que l'ensemble de données final serait fourni à la base de données FAOSTAT en décembre 2022.

2. Questionnaire sur les prévisions concernant le bois d'œuvre

27. Le questionnaire sur les prévisions concernant le bois d'œuvre vise à recueillir les prévisions pour l'année en cours et l'année suivante. Ces dernières permettent de fournir des informations utilisées à la réunion du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Le secrétariat a reçu des prévisions de 32 pays. Le nombre de points de données fournis est resté inchangé. Le secrétariat a reçu suffisamment de prévisions à jour à inclure dans la partie analytique de la Revue annuelle du marché des produits forestiers une deuxième fois après la précédente édition de la Revue en 2020.

28. Les prévisions complètes (31 tableaux) ont été mises à disposition lors de la réunion du Comité des forêts et de l'industrie forestière, intégrées dans la déclaration sur les marchés et diffusées en ligne aux formats Excel et PDF ainsi que dans une publication.

29. Depuis deux ans, les prévisions publiées contiennent les données communiquées, mais ne reprennent plus les valeurs précédentes pour les pays n'ayant pas répondu au questionnaire. Ce changement a permis de mettre en évidence des tendances plus distinctes. En même temps, les quantités totales ne sont pas comparables à la production totale réelle telle que rapportée dans la Revue annuelle du marché des produits forestiers ou d'autres sources.

30. Par manque de temps, et pour la première fois, il n'y aura pas, en séance plénière, de débat sur les marchés durant la session que le Comité des forêts et de l'industrie forestière tiendra en novembre 2022. Le secrétariat a toujours l'intention de suivre le calendrier normal pour la collecte de données au moyen du questionnaire sur les prévisions concernant le bois d'œuvre et informera les États membres de l'éventuelle tenue d'une manifestation centrée sur la situation des marchés, qui serait adossée à la session du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

3. Produits en bois d'ingénierie

31. Les ressources étant limitées, il n'a pas été possible de recourir une troisième fois à ce questionnaire expérimental. Le document de l'année dernière (ECE/TIM/EFC/WP.2/2021/3) fournit des informations sur les deux cycles précédents.

4. Bases de données sur les prix et flux commerciaux

32. La base de données sur les prix (84 séries chronologiques) a été mise à jour en juin 2021. Ces données sur les prix nationaux réels concernant un certain nombre d'assortiments bien précis sont mises à disposition à travers des sources publiques et privées qui les partagent gratuitement avec le Secrétariat conjoint. Les séries de données fournies concernent spécifiquement différents pays et produits. Une fois encore, en 2021, la base de données sur les prix est restée le fichier le plus téléchargé sur le site Web de la Section conjointe³.

33. Une deuxième série de données sur les prix, qui indiquent les valeurs unitaires calculées négociées pour les importations et les exportations d'après le questionnaire commun sur les produits forestiers, est également disponible chaque été après la préparation des données initiales de l'année précédente. Cela permet d'obtenir une longue série chronologique à un niveau d'agrégation élevé.

34. Dans le cadre des travaux sur la Revue annuelle du marché des produits forestiers, la Section conjointe prépare une série de tableaux de flux commerciaux qui montre les échanges (en valeur) pour huit produits principaux⁴. Y sont mis en évidence, par région, les flux entre les principaux exportateurs et importateurs. Les données sont tirées de COMTRADE. Les données de l'année dernière étant incomplètes, les tableaux des flux commerciaux indiquent une moyenne des deux années précédentes.

5. Questions sur le plan international

35. Le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des produits forestiers a tenu une réunion informelle en juin 2021 et une réunion ordinaire les 1^{er} et 2 mars 2022. Il réunit la CEE, la FAO, Eurostat et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Ensemble, ces entités gèrent le questionnaire commun sur le secteur forestier. Des informations générales ainsi que les documents de toutes les réunions tenues depuis 2001 sont disponibles sur le site <https://unece.org/forests/iwg>.

³ <https://unece.org/forests/prices>

⁴ <https://unece.org/forests/forest-products-trade-flow>.

36. Lors des sessions précédentes, le Groupe de travail conjoint et l'Équipe de spécialistes ont encouragé le maintien des changements dans la classification internationale des produits commercialisés, connue sous le nom de Système harmonisé (SH). L'Organisation mondiale des douanes (OMD) accepte désormais des propositions visant la prochaine révision qui aura lieu en 2027. Le secrétariat a adressé une lettre aux membres de l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et du Groupe de travail conjoint pour leur demander de formuler des observations et faire des ajouts à une liste préliminaire établie en 2021 par le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des produits forestiers. Une liste finale de propositions de nouveaux articles à ajouter au SH 2027 a été préparée lors de la réunion du Groupe de travail intersecrétariats qui s'est tenue en mars 2022. S'il s'avère possible de justifier l'incorporation de ces articles et à condition qu'il existe des définitions adéquates liées à leurs propriétés physiques, cela constituera le point de départ de la préparation, au nom du Groupe de travail intersecrétariats, d'un ensemble de mesures qui sera soumis à l'OMD plus tard dans l'année.

37. Les discussions qui ont eu lieu lors de la réunion tenue par le Groupe de travail intersecrétariats en mars 2022 ont porté sur l'examen des activités de 2021 et les plans d'échange de données prévus pour 2022. Le Groupe de travail intersecrétariats préparera des projets visant à adapter le questionnaire commun sur le secteur forestier à la nomenclature révisée de 2022 du Système harmonisé. L'Équipe de spécialistes des statistiques sur les produits forestiers et le bois-énergie et le Groupe de travail conjoint seront invités à faire des propositions concernant les éléments à inclure dans le questionnaire.

38. En 2020 et 2021, l'OIBT a rappelé à plusieurs pays leur obligation de fournir des statistiques en vertu de l'Accord international sur les bois tropicaux de 2006, d'où quelques réponses supplémentaires au questionnaire commun sur le secteur forestier.

39. Le système de codes statistiques de la FAO (codes indiquant le statut des données) a été modifié pour être conforme aux normes d'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX). L'un des effets est le fait que les agrégats (par exemple, les panneaux à base de bois) sont marqués comme étant des estimations même lorsque les données ont été fournies officiellement. Une solution à ce problème consiste à fournir un code spécifique à la FAO pour traiter ces données. La FAO a invité l'Équipe de spécialistes à discuter des codes et le secrétariat fera une brève mise à jour sur la question au cours de la session.

40. La classification révisée des produits forestiers de la FAO a été publiée et est disponible sur le site <http://www.fao.org/3/cb8216en/cb8216en.pdf>. Ces informations constituent la pierre angulaire des définitions internationales. La FAO prépare également des données pour la version 3 de la Classification centrale des produits des Nations Unies.

41. La FAO suspend la publication des données sur les flux commerciaux bilatéraux depuis 2020. Des flux commerciaux plus agrégés en valeur sont disponibles sur le site Web de la CEE, comme indiqué ci-dessus. Le secrétariat invitera la FAO à présenter ces questions.

B. Équipe de spécialistes des statistiques sur les produits forestiers et le bois-énergie

42. L'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers s'est réunie en avril 2021. Un rapport de la réunion est disponible sur le site <https://unece.org/info/Forests/events/354808>.

43. La session conjointe Foresta2021 du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts (CEF), tenue en novembre 2021, a approuvé le nouveau programme de travail intégré. Conformément à ce programme de travail intégré, le secrétariat a fusionné l'équipe chargée des statistiques avec l'équipe chargée du bois-énergie. Des candidatures ont été reçues pour la nouvelle équipe fusionnée, dont une tâche essentielle sera de déterminer comment mener efficacement ses travaux concernant deux sujets complémentaires.

44. L'Équipe de spécialistes des statistiques sur les produits forestiers et le bois-énergie, issue de la fusion, tiendra sa première réunion le 13 avril 2022 et sera invitée à présenter une vue d'ensemble des travaux antérieurement menés dans une note d'information qui sera publiée sur le site Web de la réunion du programme de travail conjoint. Le mandat de l'équipe court de 2022 à 2023.

C. Points clés relatifs à la collecte de données sur les ressources forestières pour les orientations à donner et les débats à mener

45. Le Groupe de travail est invité à :

- a) Fournir des orientations au secrétariat sur la source de données commerciales à privilégier lors du traitement du questionnaire commun sur le secteur forestier ;
- b) Formuler des commentaires sur la liste des propositions visant le SH 2027 ;
- c) Proposer des révisions du questionnaire commun sur le secteur forestier pour 2023 ;
- d) Formuler des observations sur les dates limites du questionnaire commun sur le secteur forestier et du questionnaire sur les prévisions concernant le bois d'œuvre ainsi que sur le traitement et les échanges de données prévus pour 2022 ;
- e) Commenter les résultats des discussions portant sur l'échange de données et de métadonnées statistiques.

D. Évaluation du marché des produits forestiers

1. Revue annuelle du marché des produits forestiers

46. Le secrétariat a élaboré avec succès la Revue annuelle du marché des produits forestiers 2020-2021⁵ et a soumis le texte pour mise en page le 10 octobre 2021. La version finale du document a été téléchargée sur le site Web de la Section conjointe le 10 novembre 2021. Le secrétariat tient à exprimer sa gratitude : à la Suède pour son soutien financier ; au Service des forêts des États-Unis, qui a permis à quatre de ses employés de consacrer du temps à la préparation de leurs contributions à plusieurs chapitres ; ainsi qu'aux trois stagiaires de l'Université bernoise des sciences appliquées, de l'Université suédoise des sciences agricoles et de l'Université de la Colombie-Britannique. La publication a été officiellement présentée lors de la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO – où elle a servi de document de base pour les débats afférant au marché.

47. Le secrétariat a appliqué à la Revue 2020-2021 la même structure plus courte que celle de l'année précédente (sept chapitres). Le taux de réponse élevé au questionnaire sur les prévisions concernant le bois d'œuvre lui a permis d'inclure à nouveau une brève section sur les perspectives du marché dans les différentes sous-régions dans chaque chapitre consacré aux produits de base. La liste des références a été mise à disposition en ligne uniquement via un code QR. Le secrétariat a publié la Revue 2020-2021 uniquement en anglais en raison du manque de ressources disponibles pour la traduction. La Revue 2020-2021 est disponible en version imprimée et en format PDF sur le site Web (<https://unece.org/forests/fpamr2021>). Un résumé des principales conclusions de la Revue 2020-2021⁶ est disponible en français (https://unece.org/sites/default/files/2021-12/ECE_TIM_2021_4-FO_EFC_2021_4%20fr_0.pdf), en russe (https://unece.org/sites/default/files/2021-12/ECE_TIM_2021_4-FO_EFC_2021_4%20ru.pdf) et en espagnol (https://unece.org/sites/default/files/2021-11/NH134_FO_EFC_2021_4_es.pdf) dans le document ECE/TIM/2021/4 FO:EFC/2021/4.

⁵ https://unece.org/sites/default/files/2021-11/2114516E_Inside_Final_web.pdf.

⁶ <https://documents.un.org/prod/ods.nsf/xpSearchResultsM.xsp#>.

48. L'Équipe de spécialistes des produits forestiers durables a joué un rôle déterminant en mettant à disposition des experts et en apportant une contribution à la Revue 2020-2021. En novembre et décembre 2021, le secrétariat a consulté l'Équipe de spécialistes quant aux améliorations supplémentaires possibles et l'Équipe de spécialistes a formulé les suggestions suivantes pour la Revue⁷ :

- a) Maintenir le format court ;
- b) S'efforcer de publier la Revue plus tôt (actuellement, le projet est prévu pour août et la version finale pour novembre) ;
- c) Développer les aspects prospectifs ;
- d) Diviser le chapitre sur le bois de sciage et faire un rapport séparé sur les sciages de résineux et les sciages de feuillus ;
- e) Inclure plus d'informations sur les produits du bois dans une économie circulaire (par exemple, établir plus de rapports sur les déchets de bois – données, législation, commerce, etc.) et se pencher davantage sur d'autres utilisations des fibres de bois – améliorer en particulier l'étude des produits en bois d'ingénierie ;
- f) Renforcer la participation de l'Équipe de spécialistes – par exemple, sous la forme d'une contribution précise ou de la révision de certains chapitres (par exemple, pour le bois lamellé-croisé en Amérique du Nord, les déchets de bois et la construction modulaire) ;
- g) Envisager de mener une enquête auprès des utilisateurs pour mieux comprendre le public et l'utilisation de la publication.

49. Étant donné qu'il faut améliorer l'utilisation des graphiques et des tableaux importants figurant dans d'autres publications et rapports, l'Équipe de spécialistes des produits forestiers durables a conseillé de publier séparément tous les graphiques et tableaux de la Revue dans un format de fichier facilement utilisable sur le site Web.

50. Au moment de la rédaction du présent document, le secrétariat n'avait reçu aucun soutien financier des États membres pour la Revue 2021-2022. D'autres détails et mises à jour se rapportant à la Revue seront présentés à la réunion.

51. Outre les changements suggérés par l'Équipe de spécialistes, le secrétariat a décidé de procéder à une auto-évaluation de la pertinence de la Revue annuelle du marché des produits forestiers par rapport aux besoins des États membres et aux difficultés auxquelles est confronté le secteur forestier. Cette évaluation est généralement menée pour les produits et les projets extrabudgétaires ou émergeant au budget ordinaire. Elle sera, dans ce cas, financée par le budget ordinaire de la CEE. L'auto-évaluation sera réalisée par un auditeur externe et pourra comprendre une étude préliminaire, une enquête et des entretiens avec des experts. Les travaux seront entrepris principalement au cours des deuxième et troisième trimestres de 2022.

2. Débats et déclarations sur les marchés

52. La Section conjointe a invité les États membres à établir des déclarations nationales sur les marchés qui serviront de base à la réunion Foresta2021. Seize pays ont soumis des déclarations (17 en 2020), qui sont disponibles sur le site Web <https://unece.org/forests/2021-country-market-statements>. Ces déclarations donnent un excellent niveau de détail par pays sur les marchés des produits forestiers, ainsi que sur les contextes économiques et en matière de politique qui ont une incidence sur ces marchés. Le secrétariat souhaite exprimer sa gratitude aux États membres pour les informations complètes qu'ils ont communiquées.

53. Pendant la réunion Foresta2021, les débats sur les marchés étaient organisés par le secrétariat et comprenaient deux exposés sur les produits de base présentant les plus gros volumes dans la région de la CEE – le bois rond industriel et le bois de sciage. Les intervenants ont informé la Session conjointe de l'évolution très dynamique des prix des sciages de résineux en Amérique du Nord, de leur impact sur les flux commerciaux mondiaux

⁷ <https://unece.org/info/Forests/events/363915>.

ainsi que de leur impact sur les prix des matières premières dans la région de la CEE. Ils sont revenus sur les effets de la COVID-19 sur la production, le commerce et la consommation de bois rond et de bois de sciage. Dans leurs perspectives à court terme des marchés, les orateurs ont utilisé les informations prévisionnelles fournies par les États membres.

54. Le groupe de rédaction a approuvé la version finale de la déclaration sur les marchés destinée à la réunion Foresta2021. Cette version combine les informations fournies par les États membres à partir du questionnaire commun sur le secteur forestier, du questionnaire sur les prévisions concernant le bois d'œuvre, des déclarations nationales sur les marchés et des débats sur les marchés. La déclaration sur les marchés 2021 figure dans l'annexe du rapport de la réunion Foresta2021 (ECE/TIM/2021/2-FO:EFC/2021/2).

3. La COVID-19 et le secteur forestier

55. Le secrétariat a publié deux études relatives à la COVID-19 et à son impact sur le secteur forestier, intitulées « COVID-19 impacts on the forest sector in Eastern Europe, Caucasus and Central Asia » (Impact de la COVID-19 sur le secteur forestier en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale) (<https://unece.org/info/Forests/pub/363314>) et « COVID-19 impacts on the forest sector in countries in the Western Balkans » (Impact de la COVID-19 sur le secteur forestier dans les pays des Balkans occidentaux) (<https://unece.org/info/Forests/pub/357509>).

56. Ces deux études ont constitué une source d'information majeure dans l'élaboration du document de référence sur l'évaluation initiale de l'impact de la COVID-19 sur la gestion durable des forêts dans les États d'Europe orientale⁸. Les travaux du secrétariat ont donc également contribué indirectement aux travaux de la réunion du groupe d'experts du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) chargé d'évaluer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la gestion durable des forêts.

57. Un grand nombre des déclarations sur les marchés des États membres (2021) contenaient des informations sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les marchés des produits forestiers au cours de l'année écoulée.

E. Équipe de spécialistes des produits forestiers durables

58. Le secrétariat a assuré le service d'une réunion de l'Équipe de spécialistes des produits forestiers durables qui s'est tenue en ligne les 24 novembre et 9 décembre 2021, la première réunion n'ayant pas permis de traiter tous les points de l'ordre du jour. Le secrétaire du Comité consultatif de la FAO sur les industries forestières durables a participé à la réunion et a présenté ses travaux. Le secrétariat s'efforce d'améliorer en permanence la communication entre ces deux organes d'experts, comme l'a demandé le Comité des forêts et de l'industrie forestière à sa soixante-dix-huitième session en 2020.

59. Le rapport annuel de l'équipe sera disponible sur le site Web de la réunion du Groupe de travail conjoint et de plus amples informations sont disponibles dans le rapport de la réunion de l'équipe tenue en novembre-décembre⁹. Le mandat de l'équipe court de 2022 à 2023. Le secrétariat informera le Groupe de travail conjoint de la procédure de désignation au cours de la réunion.

F. Points clés sur les ressources forestières pour les orientations à donner et les débats à mener

60. Le Groupe de travail conjoint est invité à :

a) Fournir un retour d'information sur les améliorations de la Revue annuelle du marché des produits forestiers proposées par l'Équipe de spécialistes des produits forestiers durables et discuter des moyens possibles de progresser ;

⁸ <https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2021/01/Covid-19-SFM-impact-Eastern-Europe.pdf>.

⁹ <https://unece.org/forests/events/meeting-team-specialists-sustainable-forest-products>.

b) Discuter de la question de savoir s'il faut éliminer progressivement les versions imprimées de la Revue et passer, à l'avenir, à des versions exclusivement en ligne, lisibles par machine ;

c) Envisager la possibilité de produire la Revue à plus long terme grâce à une base financière solide permettant aux experts de contribuer à la rédaction des différents chapitres ;

d) Conseiller le secrétariat sur la meilleure façon de discuter des marchés des produits forestiers en 2022.

III. Bois-énergie

A. Collecte des données

61. En 2021, le secrétariat a recueilli les premières réponses à l'enquête commune sur le bois-énergie correspondant à l'année de référence 2019 (enquête commune 2019). Il a présenté les premières données sur la fourniture et l'utilisation du bois-énergie à la quarante-deuxième session du Groupe de travail conjoint. Vingt-six réponses ont été reçues, soit une baisse de 10 % des réponses par rapport au cycle précédent (enquête commune 2017), alors que l'enquête commune 2015 avait enregistré un nombre record de 33 réponses. Les réponses à l'enquête commune 2019 ont été examinées et des questions complémentaires ont été communiquées aux participants. Le secrétariat terminera l'analyse des données et présentera les résultats au Groupe de travail conjoint. Il téléchargera les aperçus par pays sur le site Web de la Section conjointe avant la réunion.

62. En 2009, le Groupe de travail conjoint a demandé au secrétariat de procéder à la collecte de données sur le bois-énergie pendant un cycle de deux ans (ECE/TIM/EFC/WP.2/2009/10). Le secrétariat commencera donc à préparer le processus de collecte de données sur la fourniture et la consommation de bois-énergie pour l'année de référence 2021 (enquête commune 2021) et propose de lancer l'enquête commune 2022 en octobre 2022. Toute proposition de modification de l'enquête commune devrait être communiquée par l'intermédiaire de l'Équipe de spécialistes des statistiques sur les produits forestiers et l'énergie du bois.

63. Le secrétariat recueille des données sur le bois-énergie depuis 2007 et toutes les données peuvent être consultées sur son site Web sous forme de fichier plat (un point de données par ligne)¹⁰. L'enquête commune 2019 ajoutera 26 000 points de données supplémentaires à l'ensemble de données actuel de 120 000 lignes provenant des questionnaires précédents. La visualisation des résultats est limitée à l'ensemble de données le plus récent et sera présentée au cours de la session.

B. Évaluation des données

64. Aucune évaluation n'a été entreprise à part la publication des données et de la base de données sur le bois-énergie.

C. Coopération intersectorielle

65. Le secrétariat tient à souligner une fois de plus le grand succès de la vidéo « More heat with less wood » (Plus de chaleur avec moins de bois). La vidéo sur l'utilisation efficace et durable du bois destiné au chauffage dans les ménages privés a été présentée en mars 2016, lors de la session du Groupe de travail conjoint. Depuis lors, elle est devenue la vidéo la plus populaire sur le compte Youtube de la CEE avec 13 000 vues en février 2018, 82 000 vues en février 2019, 129 000 vues en février 2020, 170 000 vues en 2021 et plus de 205 000 vues en février 2022. La vidéo est visionnée 100 fois par jour en moyenne, ce qui indique clairement que le sujet est toujours très pertinent et la méthode de présentation efficace.

¹⁰ <https://unece.org/forests/jwee>.

66. En 2021, la vidéo a été traduite en polonais en vue d'une conférence nationale grâce à une contribution en nature d'une ONG polonaise (<https://www.youtube.com/watch?v=m1zkQRVOvHc>). La vidéo est disponible en anglais, en anglais sous-titré en russe, en albanais, en géorgien et en turc. Les États membres et les parties prenantes qui souhaitent traduire la vidéo dans d'autres langues sont invités à se mettre en contact avec le secrétariat.

D. Points clés relatifs l'évaluation des données sur le bois-énergie pour les orientations à donner et les débats à mener

67. Les représentants sont invités à :

- a) Fournir un retour d'information sur le processus de collecte de données à l'aide de l'enquête commune sur le bois-énergie ;
- b) Donner des conseils pour améliorer la base de données sur le bois-énergie, l'affichage des données et leur diffusion ;
- c) Envisager d'organiser une manifestation consacrée au renforcement des capacités en matière de collecte de données sur le bois-énergie ;
- d) Fournir des orientations sur le maintien, par le secrétariat, de la coopération intersectorielle concernant le bois-énergie.

Annexe

A. Vue d'ensemble des données

Tableau 1
Réponses aux questionnaires

Questionnaire	Année d'envoi du questionnaire				
	2018	2019	2020	2021	
Questionnaire commun sur le secteur forestier	Réponses totales	45	44	47	45
	QC1 (production) – réponses	45	44	47	43
	Cellules remplies (sur 68) (%)	68	65	64	66
	QC2 (commerce) – réponses	39	42	41	41
	Cellules remplies (sur 236) (%)	94	93	85	87
	QC3 (comm. prod. transf.) – réponses	38	41	40	37
	Cellules remplies (sur 36) (%)	94	96	91	92
	UE/CEE (commerce des espèces) – réponses	32	28	30	30
Questionnaire sur les prévisions concernant le bois d'œuvre	Cellules remplies (sur 84/80) (%)*	85	96	97	94
	Q1 (prévisions bois rond) – réponses	34	31	29	31
	Cellules remplies (sur 21) (%)	81	80	84	84
	Q2 (prévision produits) – réponses	34	31	29	32
Produits en bois d'ingénierie	Cellules remplies (sur 48) (%)	85	82	85	79
	Réponses totales		27	23	
	Production – réponses		14	16	
	Cellules remplies (sur 4) (%)		79	75	
	Commerce – réponses		21	17	
Enquête commune sur le bois-énergie	Cellules remplies (sur 16) (%)		85	88	
	Réponses totales	2016	2018	2020	
	Tableau 3 (bois de chauffage) – réponses	33	31	26	
	Nombre moyen de cellules remplies	18	15	12	
	Tableau 4 (utilisations) – réponses	4	5	8	
Nombre moyen de cellules remplies	30	30	24		
	20	20	21		

Notes :

Le nombre total de pays membres est de 56.

Les deux premiers tableaux concernant l'enquête commune sur le bois-énergie ne sont pas inclus, car ils sont partiellement préremplis.

* Le passage à un nombre inférieur de cellules à remplir a commencé en 2021 pour l'UE/la CEE.

Tableau 2
Qualité des réponses au questionnaire commun sur le secteur forestier

<i>Données pour l'année</i>	<i>Qualité satisfaisante des données (%)</i>
1992	62,2
1993	60,8
1994	61,5
1995	59,6
1996	55,8
1997	55,8
1998	51,9
1999	59,6
2000	65,4
2001	71,2
2002	71,2
2003	65,4
2004	69,2
2005	69,2
2006	75,5
2007	79,2
2008	73,6
2009	69,8
2010	67,9
2011	64,2
2012	79,2
2013	79,2
2014	62,3
2015	64,2
2016	69,8
2017	69,8
2018	64,2
2019	69,8
2020	56,6

Note : La colonne « Qualité satisfaisante des données (%) » correspond au nombre de pays communiquant des données officielles pour au moins 80 % des cellules possibles des QC1 et QC2, divisé par le nombre de pays de la région de la CEE. Les données pour l'année la plus récente (2020) sont provisoires.